

LE RAWDONNOIS

JANVIER
2015

BULLETIN MUNICIPAL DE RAWDON

BUDGET 2015

COMMENT ACQUITTER VOTRE COMPTE DE TAXES?

- Sur le site Internet de votre institution financière
- Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières
- Par la poste
- Au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville

REVENUS

	2015	2014
Taxes	12 471 652 \$	11 959 016 \$
Tenant lieu de taxes	218 293 \$	250 880 \$
Païement de transfert	402 611 \$	441 394 \$
Services rendus	793 959 \$	721 788 \$
Imposition de droits	588 779 \$	550 730 \$
Amendes et pénalités	174 604 \$	184 000 \$
Intérêts	190 000 \$	200 000 \$
Autres revenus	18 000 \$	18 000 \$
	14 857 898 \$	14 325 808 \$

DÉPENSES

Administration	2 554 874 \$	2 605 857 \$
+ amortissement non budgété en 2014	110 132 \$	
Sécurité publique	2 525 719 \$	2 420 500 \$
+ amortissement non budgété en 2014	132 700 \$	
Transport	3 020 461 \$	3 249 628 \$
+ amortissement non budgété en 2014	859 399 \$	
Hygiène du milieu	2 252 467 \$	2 191 857 \$
+ amortissement non budgété en 2014	446 030 \$	
Cours d'eau	88 300 \$	96 805 \$
Protection de l'environnement	61 911 \$	102 736 \$
Logement social	20 000 \$	16 456 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	638 583 \$	517 809 \$
+ amortissement non budgété en 2014	9 536 \$	
Promotion et développement économique	69 920 \$	68 325 \$
Loisirs et culture	1 450 732 \$	1 454 382 \$
+ amortissement non budgété en 2014	145 370 \$	
Bibliothèque	412 828 \$	516 260 \$
+ amortissement non budgété en 2014	14 452 \$	
Autres affectations		
Intérêt de la dette à long terme	563 523 \$	535 807 \$
Remboursement de la dette à long terme	1 150 040 \$	1 047 740 \$
Activités d'investissement	183 121 \$	14 800 \$
Affectations de surplus libre	(325 000 \$)	(655 817 \$)
Affectations de surplus affecté	(137 140 \$)	(137 140 \$)
Réserves financières et fonds réservés	327 559 \$	279 803 \$
Amortissement non budgété en 2014	(1 717 619 \$)	
	14 857 898 \$	14 325 808 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2015	2 631 502 \$
2016	2 513 525 \$
2017	1 000 000 \$



Dépôt légal : BNQ1999 - Parution le 30 janvier 2015

AVIS IMPORTANT : Les informations véhiculées par le biais du journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Rawdon. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

NOUVEAUTÉS

1 Paiement des taxes en 4 versements au lieu de 3

Dans le cas où le total de la somme des taxes foncières générales, autres taxes, tarifs ou compensations excéderait la somme de 300 \$, ces taxes sont payables en quatre versements, soit :

- 1^{er} versement : 2 mars 2015
- 2^e versement : 1^{er} mai 2015
- 3^e versement : 2 juillet 2015
- 4^e versement : 1^{er} septembre 2015

2 Vous désirez rester à l'affût des nouvelles municipales? Consultez notre site Internet et inscrivez-vous à notre Infolettre.

Dès mars 2015, vous recevrez une fois par mois, des nouvelles de Rawdon (rappel du paiement des taxes, assemblée de consultation, événements, avis d'ébullition, communiqués, etc.).

Profitez également de l'occasion pour vous inscrire au bulletin municipal, vous pourrez le recevoir par courriel.